



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 FEVRIER 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le vingt février deux mil vingt-quatre à 19H00.
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle
Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme GRACIET Danièle, Mme OURKHIA Annette, M. SAMARAN Max, Mme ALDASORO Sylvie,
M. AGUERRE Roger, Mme SALABERRY PICOT Victoire membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme HIRIBARREN Marie, ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe

Mme FAVRE Nathalie

Mme Marie-Christine CAZAUX

Mme MEILLEURAT Martine

Nombre de membres en exercice : 17	Date de la convocation : 16 février 2024
Nombre de membres présents : 13	Date d'affichage : 16 février 2024
Nombre de membres ayant pris part au vote : 14	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/03

Service d'aide à domicile et de portage de repas : tarification des services

Madame HARAN présente au Conseil d'administration la nouvelle grille de tarification actualisée avec la communication des nouveaux tarifs caisses de retraite, et conseil départemental pour l'APA pour l'année 2024 et demande à l'assemblée de la valider.

TARIFS CCAS Arcangues	
Caisses de retraite aux jours ouvrés	26,30 €/ heure
Caisses de retraite dimanches et jours fériés	29,50 €/heure

Tarif Conseil Départemental - APA	23,50 €/heure
Heures complémentaires bénéficiaires APA	23,50€/heure
Heures pour les bénéficiaires sans prise en charge (SPEC)	23,50€/heure
Portage des repas : prix du repas livré	9,50 €

Après avoir entendu les explications, le Conseil d'administration :

VALIDE la grille des tarifs du Centre communal d'action sociale concernant le service d'aide à domicile et de portage de repas ;

AUTORISE M. le Président à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

M. ECHEVERRIA Philippe.

Le Secrétaire,



Didier MAISTERRENA